

ANNEXE DELIBERATION DU 6 MARS 2019

Compte rendu des baux et avenants signés

en application de la délégation octroyée au président par la délibération du 12 et 13 avril 2016

Période du 1^{er} septembre 2018 au 31 décembre 2018

Envoyé en préfecture le 26/03/2019

Reçu en préfecture le 26/03/2019

Affiché le 28 MARS 2019

ID : 082-228200010-20190306-CD20190306_7-DE

Statut du C. D.	Signataire	Type	Objet	Du	au	Durée	Mode de renouvellement	Préavis de rupture	Montant Annuel	Montant sur la durée du bail	Date de signature
Propriétaire	Association Artisan numérique 11 rue du Lycée 82000 Montauban	Convention d'occupation temporaire du domaine public	Galerie dite des graffitis (Abbaye de Belleperche)	17/09/18	01/11/18	1 mois ½			0,00 €	0,00 €	07/09/18
Propriétaire	Lycée Jean de Prades Route de Toulouse 82100 Castelsarrasin	Convention d'occupation temporaire du domaine public	Hall d'accueil, grand salon, salon, réfectoire moderne, le cloître et la maison dite « Dutouron » pour la manifestation « restaurant éphémère » (Abbaye de Belleperche)	11/10/18	11/10/18	1 j			0,00 €	0,00 €	25/09/18
Propriétaire	Syndicat Mixte Tarn-et-Garonne Numérique Hôtel du Département 100 Bd Hubert Gouze 82000 Montauban	Avenant n°1 à la convention de mise à disposition de locaux	Déménagement du syndicat (niveau -2 au niveau 0)						10 911,20 €	10 911,20 €	25/09/18

Le Président
du Conseil départemental

Christian ASTRUC